

Département de la Seine Maritime
 Arrondissement du Havre
 Canton d'Octeville sur Mer
 Commune de
FONGUEUSEMARE
Tél. : 02.35.29.30.64
 mairie-fongueusemare@wanadoo.fr

N° 268.2025.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie PETIT, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Valérie PETIT, Eric MICHEL, Jacques CHAMBRELAN, Corinne VERRIER, Dominique LEBIDEAU, Joël DUTOT, Emmanuel PASQUIER, Damien HENRI

Absents excusés : Hélène VIRET, Fabien PAREYT, Sandrine LO FONG.

Secrétaire de séance : Emmanuel PASQUIER

<u>Nombre de membres</u> :	<u>Date de convocation</u> :	25.03.2025
- en exercice : 11	<u>Date d'affichage</u> :	25.03.2025
- présents : 08		
- votants : 08	Pour : 08	Contre : 0
		Abstentions : 0

OBJET : Tarifs communaux – location de la salle communale

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place un tarif de location de la salle communale différencié en cas de location le week-end.

Vu sa délibération 268.2024.40 du 10 septembre 2024,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 25 mars 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'appliquer les tarifs suivants à compter du 4 avril 2025 :

	Montant
Salle communale	
Location journée (du vendredi soir au dimanche 11h) ou vin d'honneur	100 €
Location week-end (du vendredi soir au lundi 11h)	150 €
Location vaisselle	1 € le couvert
Association communale (avec mise à disposition matériel et vaisselle)	gratuit
Forfait ménage (si non fait)	150 €

Les autres tarifs demeurant inchangés.

- d'autoriser le maire à signer tout document afférent à cette décision et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A FONGUEUSEMARE, le 4 avril 2025.

LE MAIRE,

Valérie PETIT

